

La Grange basque du Château de Caumont retenue au Loto du patrimoine 2019



La Grange basque du Château de Caumont retenue au Loto du patrimoine 2019

Et les gagnants sont... Le ministère de la Culture a dévoilé, cet après-midi, la liste des lieux qui vont bénéficier des fonds récoltés par le Loto du patrimoine 2019.

Dans le Gers, c'est la Grange basque du château de Caumont à Cazaux-Savès qui a été retenue, parmi les treize situés en Occitanie. Cette grange construite en lauze et terre crue est très particulière dans la région. Il faudrait plusieurs centaines de milliers d'euros pour sauver sa couverture.

Un tirage spécial destiné à financer la restauration de ces monuments aura lieu le 14 juillet.

<https://www.facebook.com/chateaudECAumont/>

Les treize lieux retenus en Occitanie :

- Ariège : Plâtrières de Surba
- Aude : Eglise Saint-Loup-de-Sens à Clermont-sur-Lauquet
- Aveyron : Hameau médiéval de Saint-Caprazy
- Gard : Escalier monumental Saint-Pierre à Pont-Saint-Esprit
- Gers : Grange basque du château de Caumont à Cazaux-Savès
- Haute-Garonne : Maison Ysalguier à Auterive
- Hautes-Pyrénées : Ancien atelier de l'architecte Edmond Lay à Barbazan-Debat
- Hérault : Moulin de Juffet à Montbazin
- Lot : Maison dite Marot à Senailac-Latronquière
- Lozère : Château du Tournel à Mont-Lozère-et-Goulet
- Pyrénées-Orientales : Colonie minière de la Pinosa à Valmanya
- Tarn : Château de Ferrières à Fontrieu
- Tarn et Garonne : Chapelle Saint-Pierre à Beaupuy

Photo page Facebook Château de Caumont